

Service émetteur :

Direction de la santé publique et environnementale  
Département prévention, promotion de la santé et éducation  
thérapeutique

A l'attention des opérateurs de prévention  
et de promotion de la santé  
de la région Centre-Val de Loire

Date : 22 MARS 2017

Objet : Répertoire des opérateurs en prévention et promotion de la santé de la région Centre-Val de Loire

L'Agence régionale de santé et la Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé (FRAPS Centre-Val de Loire) souhaitent associer l'ensemble des acteurs de la promotion de la santé à la contribution d'une base de données régionale des opérateurs et des projets déployés sur les territoires.

L'objectif attendu est double :

- accéder à un répertoire actualisé des opérateurs tout en proposant une description de leurs projets et de leurs modalités d'intervention
- bénéficier d'une cartographie correspondante accessible par tous, en mode web

Pour atteindre ce double objectif il a été décidé de s'appuyer sur le répertoire ORRA (Outil régional de recherche des acteurs et des actions en promotion de la santé), déjà mis en œuvre par la FRAPS, pour profiter ensuite, d'une exploitation cartographique de ces données via un outil web dédié dénommé Atlasanté. Cet outil cartographique sera également accessible sur internet, par le grand public.

C'est la raison pour laquelle intégrer dans la base, vos données et projets notamment sous la forme de programmes d'actions, permettra d'une part, de valoriser votre activité en Prévention / Promotion de la santé et d'en améliorer la visibilité, d'autre part, de faciliter l'identification des autres partenaires sur le territoire afin de faciliter les coopérations et de gagner ainsi en efficacité.

Le répertoire ORRA est libre d'accès sur le site de la FRAPS et utile à chaque structure de la région Centre-Val de Loire. Votre implication est déterminante en vue d'une meilleure utilisation collective. En conséquence, l'Agence régionale de santé et la FRAPS vous proposent de saisir vos structures et actions sur cette base ORRA (notice d'utilisation ci-jointe) avant le 30 juin prochain.

En cas de difficultés, les antennes de la FRAPS et les CODES vous accompagneront sur simple demande de votre part. En complément, deux formations d'une demi-journée par département vous seront également proposées.

Comptant sur votre implication, l'ARS et la FRAPS vous prient de croire, Madame, Monsieur en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour la FRAPS

Pour l'Agence régionale de santé  
Centre-Val de Loire

La Directrice de la santé publique et environnementale